



MIEUX COMPRENDRE MA REMUNERATION

Au Crédit Agricole, ma rémunération comporte une part fixe, une part variable et une part aléatoire. La convention collective du Crédit Agricole définit tous ces éléments de la rémunération.



RCE : rémunération de classification d'emploi, c'est le salaire lié à la classification de l'emploi exercé.

RCP : rémunération de classification Personnelle liée à des expertises supplémentaires reconnues et mises en œuvre au service des performances de l'équipe.

RCC : rémunération conventionnelle complémentaire dont le supplément fami



NEGO NATIONALE ANNUELLE SALAIRE

Les négociateurs nationaux (3 organisations syndicales représentatives dont la CFDT) négocient l'augmentation de la rémunération conventionnelle et ses composantes normalement en tenant compte du pouvoir d'achat des salariés.

Périodicité des versements

REMUNERATION



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ INTERESSEMENT ■ REC ■ 13ème MOIS ■ RCI ■ RCC ■ RCP | <p>Avril (dav/pee)</p> <p>Juin 50%, septembre 30%
Solde non garanti février N+1</p> <p>13ème mois 11/12ème
novembre, 1/12ème décembre</p> <p>Mensuel</p> |
|---|--|



Bulletin de salaire

CA DE L'ANJOU ET DU MAINE
77 AVENUE OLIVIER MESSIAEN
72000 LE MANS

Mars 2022
Période du 01/03/2022 au 31/03/2022

Établissement CRAM 49

52 BD PIERRE DE COUBERTIN
49000 ANGERS
SIRET : 41499399800189
APE : 6410Z

M

CONC-COLL : NAT.CAM.HOR.AN.1599+7 ACCEPTE : NIVEAU : FONCTION REPÈRE :		AFFECTION : POSITION D'EMPLOI : POSITION PERSONNELLE : EMPLOI :		MATRICULE : TAUX PAYÉ : REFERENCE : 151,67 HEURES		
		Éléments de revenu brut	Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
REG REG		REMU CLASSE REMU INC. REMU.CONV.COMPLÉM. COMPENSATION REC *BRUT SOUTI.				
REG REG		Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part employeur	Part employeur
REG REG		SANTÉ Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Délais Complémentaire Incapacité Invalidité Délais Complémentaire Incapacité Invalidité Délais Complémentaire Incapacité Invalidité Délais Complémentaire Santé Complémentaire Santé CSF ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				
REG REG		RETRAITÉ Sécurité Sociale plafonnée Sécurité Sociale dépassée Sécurité Sociale dépassée Complémentaire Tranche 1 Complémentaire Tranche 1 Complémentaire Tranche 1 Complémentaire Tranche 2 Supplémentaire Supplémentaire Supplémentaire				
REG REG		FAMILLE ASSURANCE CHÔMAGE Chômage				
EV		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR CSG déductible de l'impôt sur le revenu CSG/RDPS non déductible de l'impôt sur le revenu TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS Total versé par l'employeur	Autres éléments de paie	Quantité	Valeur unitaire	Montant
EV		ABON TRANSP.COMMUN				Part employeur

2022 : ACCORD UNILATERAL, la négociation nationale avec les organisations syndicales ayant échouée.

Sur mon bulletin de salaire accessible via PEOPLE DOC

Je retrouve des éléments importants sur mon emploi : classe, niveau, fonction repère et des éléments de la rémunération

J'ai le détail de ma rémunération personnelle, de l'ensemble des cotisations et contributions dont la mutuelle et la prévoyance

Je retrouve l'ensemble des informations sur :

Commeo RH (rémunération, accords...)

People Ask pour des questions de rémunération congés, remboursement transport...

La convention collective du Crédit Agricole sur credit agricole.info

Je peux aussi demander de l'aide à CEASAR !

RCI,REC, Intéressement et 13^{ème} mois sont négociés localement, d'où l'importance du choix de vos négociateurs !

RCI,REC, Intéressement et 13^{ème} mois sont négociés localement, d'où l'importance du choix de vos négociateurs !

RCI : rémunération de compétences individuelles dans son emploi ou précédemment occupé.

L'enveloppe RCI et sa répartition est renégociée localement entre la Direction et les syndicats. SIGNEE en 2022 pour 3 ans par la CFDT, le montant de l'enveloppe est important donc un bon nombre de bénéficiaires, la répartition est également représentative de la population de l'entreprise.

REC : rémunération extra conventionnelle : Un montant est défini suivant les emplois. En Anjou Maine, elle est garantie à hauteur de 80% minimum, le reste est fonction de l'atteinte des objectifs et peut aller jusqu'à 120%. Elle est renégociée tous les 3 ans. C'est une part variable de rémunération. **NEGOCIATION LOCALE EN COURS**

Intéressement : rémunération aléatoire qui ne contribue pas au financement de la retraite. Son montant n'est pas imposable s'il est placé dans le Plan d'épargne Entreprise. La formule de calcul déterminant le montant et sa répartition sont fixés par accord Anjou Maine SIGNE en 2022 pour 3 ans par 2 syndicats dont la CFDT

13^{ème} Mois : Possibilité de le prendre en congé. Il fait l'objet d'un accord local SIGNE en 2020 par la CFDT.



site cfdtanjoumaine.com